

DIVISION POLITIQUE II

p.B.15.50.4.Afr.S. - Y0/BAC

Berne, le 12 février 1991

p.B.31.22.Afr.S.1.

s.B.32.32.Afr.S.

Note d'entretien

Visite de courtoisie du Vice-Ministre sud-africain des affaires étrangères, M. Leon Wessels (W), auprès du Secrétaire d'Etat Klaus Jacobi (JAC) le 8 février 1991

(Entretien d'une durée de 45', auquel ont également participé M. J.F. Pretorius (P), Ambassadeur d'Afrique du Sud en Suisse, et le soussigné.)

L'entretien a porté sur le Forum de Davos, auquel W a pris part, sur les derniers développements en Afrique du Sud, la situation en Union soviétique et en Europe de l'Est, la position de la Suisse face à l'intégration européenne, ainsi que sur les relations bilatérales.

1. Forum de Davos

L'Inkatha et l'ANC étaient également représentés à Davos. L'un des points abordés lors du Forum a été l'industrie alimentaire en Afrique australe.

2. Afrique du Sud

Question des sanctions américaines et de la Communauté européenne. Selon W, le Président Bush serait disposé à lever les sanctions à ce stade des réformes en Afrique du Sud déjà. Mais le Congrès, qui a fixé les conditions de cette suppression dans une loi, demande encore la libération des prisonniers politiques, dont 3'000 ont déjà été relâchés. Difficile souvent de distinguer entre prisonniers de droit commun et politiques.



W est d'avis qu'il s'agit d'une question d'appréciation qui doit être laissée aux soins des juristes.

W juge la politique de l'ANC à propos des sanctions comme étant très ambivalente. Il explique ceci par le fait que la position défendue jusqu'à maintenant par ce mouvement lui est devenue fort inconfortable. L'ANC désire certes le maintien du boycott, mais ses idées évoluent à ce sujet, comme le montre sa demande aux entreprises représentées au Forum de Davos de se préparer à investir en Afrique du Sud. L'ANC devrait selon W soutenir plus clairement la politique du Président de Klerk.

W estime qu'il faudra un certain temps pour que la récente rencontre entre Mandela et Buthelezi se traduise par une diminution effective de la violence, les blessures des deux communautés concernées restant très vives. Il précise que d'autres rencontres semblables (ANC/PAC, Buthelezi/PAC, Buthelezi/AZAPO) participent à cet objectif.

P signale cependant que l'ANC continue à être en faveur des démonstrations de masse, qui troublent les activités économiques et représentent un obstacle important pour le Gouvernement.

Pour W, l'abolition des dernières lois d'apartheid n'est plus qu'une question de procédure. Celle-ci s'est déjà mise en marche. Seule la Constitution, qui restera en vigueur, devra être remplacée après une négociation entre toutes les parties. Il insiste sur le fait que l'Afrique du Sud ne doit pas seulement écarter la violence, mais bénéficier aussi d'une reconnaissance par la communauté internationale des réformes menées et de sa participation à ce processus de changement.

3. Relations bilatérales

a) M. André Jaquet (J)

Rappel de la nécessité de renonciation par J à sa nationalité suisse pour qu'il puisse succéder à P. Rappel du pro-

cessus administratif suisse pour décision quant à sa demande dans ce sens. Délai indiqué pour réponse à celle-ci à partir de sa transmission par nos soins le 18 décembre 1990: environ 3-4 mois.

b) Affaire Schneider-Bischoff

Rappel de l'affaire. A la question correspondante de JAC, W indique qu'il n'a aucune nouvelle information à transmettre à ce sujet. Remise de l'aide-mémoire ci-joint. JAC précise que sans réponse satisfaisante des autorités sud-africaines dans l'espace d'un mois environ, le DFAE sera amené, pour des raisons de politique interne, à publier un communiqué de presse concernant cette affaire. (En fait, une réponse positive des principaux intéressés à notre proposition dans ce sens serait bien sûr une condition préalable à une telle publication.)

c) Affaire Everite

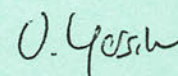
JAC indique que la dernière déclaration obtenue des autorités sud-africaines à propos de cette affaire, grâce à l'entremise de P, était plus convaincante que celle émanant du syndicat. Pas de nouveaux développements. JAC a rencontré récemment M. Stephan Schmidheiny, à Vevey (Nestlé) et Davos (Forum) : il n'a plus abordé ce cas.

d) Visite du Secrétaire d'Etat Jacobi en Afrique du Sud

JAC avait prévu d'effectuer une visite en Afrique du Sud en marge de sa participation au Sommet de la francophonie qui devait se tenir cette année à Kinshasa. Une décision ayant maintenant été prise de déplacer le lieu de ce sommet, JAC renonce à effectuer pour l'instant cette visite en Afrique du Sud. Il espère toutefois pouvoir y aller dès que possible, mais il doit auparavant se rendre en Chine. Il pense visiter l'Afrique du Sud dans une année environ, à moins qu'il ne puisse lier un tel voyage à une autre raison d'aller en Afrique auparavant déjà.

e) Relations parlementaires

P fait état de progrès dans les relations parlementaires bilatérales. Il rappelle la dernière visite de parlementaires sud-africains en Suisse, la troisième, qui a eu lieu comme les deux précédentes malgré l'absence d'invitation. Or, P a rencontré récemment M. Ulrich Bremi, qui lui a fait part d'un intérêt tant au Conseil national qu'au Conseil des Etats pour un voyage de parlementaires suisses en Afrique du Sud en octobre 1991. Il estime qu'une normalisation des relations parlementaires bilatérales est donc maintenant considérée comme souhaitable en raison de l'évolution en Afrique du Sud.



O. Yersin

Annexe : - Aide-mémoire

Copie avec annexe :

- Secrétariat BRF
- Secrétaire d'Etat Jacobi
- Secrétariat JAC
- Secrétariat politique
- Section de la protection consulaire
- DDA, Section de l'Afrique orientale
- Presse et information
- DFEP, OFAEE
- Ambassade de Suisse à Pretoria
- SI, CFR, YO

CX 73 Feb 91 1 A

A I D E - M E M O I R E

Two Swiss citizens, Ms. Corinne Bischoff and Mr. Daniel Schneider, were abducted to South Africa from their home in Swaziland in December 1986.

These two Swiss citizens have then brought a claim against the Republic of South Africa for the damages they have suffered during and after the events of December 1986. The Swiss authorities, which fully support this claim, have presented it to the Department of Foreign Affairs of the Republic of South Africa on March 8th, 1988.

This matter was again brought to the attention of the South African authorities on many occasions, i.e. during the official visit of His Excellency Mr. Frederik Willem de Klerk, President of the Republic of South Africa, in Berne on May 22nd, 1990.

Until this date however, no satisfactory answer has been given by the South African authorities to this request.

The Swiss authorities are still confident that this matter will be considered favorably in view of the existing relations between the two countries.

Aide-mémoire remis le 8 février 1991 par le Secrétaire d'Etat Jacobi au Vice-Ministre sud-africain des affaires étrangères, M. Leon Wessels.

s.B.32.32.Afr.S. - Y0/BAC